L'Orient- Le Jour 21-07-2020

Le plan de redressement alternatif imaginé par Libank et Nicolas Chikhani

Cette feuille de route tente de s'imposer en tant que compromis entre les différents acteurs libanais, afin de négocier une aide financière avec le FMI.

Par Magaly ABBOUD

Publié le 16 juin dernier, le plan de redressement élaboré par la Levant Investment Bank (Libank) et l'expert financier Nicolas Chikhani est au cœur du compromis en cours de négociation entre les différents acteurs libanais qui doivent s'entendre afin de présenter un plan et des chiffres unifiés au Fonds monétaire international (FMI), avec qui le Liban est en discussions depuis mai. En effet, en raison de la crise économique et financière, doublée d'une dépréciation de la livre, qui a atteint hier 7 800 livres pour un dollar à la vente et 8 300 livres à l'achat selon le site Lebaneselira.org, alors que le taux de change officiel reste toujours de 1 507,5 livres pour un dollar, le pays s'est tourné vers le FMI pour obtenir une aide financière.

Mais le gouvernement de Hassane Diab, qui brandit son plan de redressement voté le 30 avril dernier, et l'Association des banques du Liban (ABL) à travers son plan alternatif publié le 20 mai, et dont la commission parlementaire des Finances et du Budget, présidée par le député Ibrahim Kanaan, soutient l'approche, n'arrivent ni à proposer une stratégie de sortie de crise unifiée à l'institution monétaire ni à s'accorder au niveau des chiffres des pertes.

Le plan Libank/Chikhani combine des éléments des deux approches qui se sont opposées ces dernières semaines, paralysant ainsi les discussions avec le FMI. Il repose tout d'abord sur l'évaluation des pertes du pays estimées par le gouvernement et que le FMI considère plus proches de la réalité que ne le sont celles des banques. Il utilise également le taux de change retenu par le gouvernement pour calculer les pertes cumulées du pays (État, Banque du Liban et banques), soit 3 500 livres pour un dollar. Selon ces paramètres, les pertes nettes totales s'élèvent à 44 milliards de dollars. Le défaut du gouvernement est de 21 milliards, les pertes de la BDL à 25 milliards, celles des banques à 7 milliards de dollars.

À partir de ce constat, les auteurs du plan alternatif ambitionnent de diminuer de 18 milliards de dollars les pertes liées au défaut sur la dette publique à travers une restructuration des bons du Trésor, un swap de ces bonds détenus par la Banque du Liban avec des actifs de l'État et enfin le recouvrement des fonds publics. Ils espèrent également baisser les pertes de la banque centrale de 9 milliards à travers le swap évoqué plus haut avec l'État et les revenus de seigneuriage (différence entre les coûts de production et de distribution de la monnaie, et la valeur nominale de cette dernière, NDLR). Ils visent enfin une baisse de 9 milliards de dollars sur l'ardoise des banques à travers une restructuration des bons du trésor, la nouvelle évaluation des créances douteuses et leur recapitalisation. Le recouvrement des taux d'intérêt excessifs est évalué à 7 milliards de dollars, ce qui résulte donc en une baisse des pertes de 43 milliards de dollars, les pertes totales étant évaluées à 44 milliards de dollars.

Une restructuration différente de la dette

Le plan Libank/Chikhani, planche tout d'abord sur un rééchelonnement de la dette libellée en livres, avec « une maturité moyenne de 15 ans et des taux d'intérêt réduits à 1 % ou 2 % ». Durant les cinq premières années, une période de grâce est accordée durant laquelle uniquement les intérêts réduits doivent être payés. « Cela octroiera une liquidité suffisante pour financer les réformes économiques », selon les auteurs du plan. Ainsi, avec la restructuration de la dette en livres, le défaut du gouvernement passe de 21 milliards à 13 milliards et le déficit budgétaire diminue, le service de la dette étant un coût pour l'État. Les auteurs proposent également de suivre le plan du gouvernement et de rééchelonner 25 % des eurobonds (titres de dette en devises) via des émissions plus longues avec des taux d'intérêt de 1 %, contre environ 6 % auparavant.

Le gouvernement, qui a annoncé en mars dernier le défaut de paiement du Liban sur sa dette en devises (les eurobonds), souhaite restructurer sa dette (qui s'est élevée à 92,9 milliards de dollars à fin avril) en appliquant, lui, un haircut (décote sur le principal, sans toutefois préciser son pourcentage) de la dette interne (détenue par des résidents) et externe (détenue par des non-résidents), et des intérêts ramenés à 3 %. L'ABL milite, elle, pour restructurer uniquement la dette externe, évaluée à 16 % du total de la dette selon l'association, argumentant que le FMI sera plus enclin à fournir une aide financière au Liban si le secteur bancaire n'est pas restructuré et reste capable de financer l'économie.

Ainsi, les banques, ayant la certitude qu'elles ne feront pas faillite s'il n'y a pas de haircut sur la dette dans la monnaie nationale, et donc un faible risque de la faillite des banques – dans la mesure où elles détiennent 28 % de la dette en livres – seront plus enclines à respecter la circulaire n° 532 de la banque centrale. Publiée en novembre 2019, cette circulaire appelle les établissements bancaires à augmenter leurs fonds propres de 20 % par rapport au 31 décembre 2018. Une opération en dollars réalisée en deux temps – soit 10 % avant le 31 décembre 2019, puis 10 % encore avant le 30 juin 2020. Le montant cumulé des nouveaux apports devrait dépasser les quatre milliards de dollars pour l'ensemble du

secteur. Le secteur bancaire est celui qui devra soutenir l'économie dans quelques années, il est donc nécessaire de le préserver, selon les auteurs du plan.

Swap

Un autre point important de ce plan alternatif est le swap (échange) entre les bons du Trésor détenus par la BDL et les actifs de l'État (comme le port ou les terrains) – les eurobonds sont exclus, car libellés en devises. Cela concerne des actifs d'une valeur équivalente à 20 milliards de dollars, 14 milliards correspondant aux actuels bons du Trésor et 6 milliards aux revenus futurs de la dette. Les auteurs mettent en garde contre le fait que l'accord « doit inclure » une clause permettant à l'État de racheter les actifs lorsque « les réformes économiques seront entreprises », au prix réel des actifs, qui pourraient voir leurs prix augmenter s'ils sont utilisés pour la relance économique du pays.

Les auteurs insistent sur l'indépendance et la transparence du conseil d'administration qui va gérer les actifs de l'État. Il devra être composé « d'indépendants et de professionnels politiquement non affiliés », en utilisant également l'aide et la gouvernance du FMI. Ce swap soustrait 6 milliards de dollars aux pertes nettes totales et permet une baisse notable du ratio dette/PIB, que le gouvernement a estimée en 2019 à 175,6 %, répondant ainsi aux prérequis du FMI.

Le gouvernement, quant à lui, souhaitait également allouer à la BDL les profits d'une société – créée par une loi – qui va également gérer les actifs de l'État (Public Asset Management Company – PAMC). Cette entreprise sera, elle, dirigée par des experts, des représentants de la BDL, de la société civile et de la communauté internationale, mais n'a pas précisé sa valeur.

Dans un second temps, les auteurs du plan alternatif préconisent d'émettre des actions, à hauteur de 25 % de la valeur des actifs de l'État, pour « tester la confiance dans le marché des capitaux libanais ».

Taux d'intérêt et recouvrement des fonds volés

Les auteurs de ce plan alternatif estiment que les taux d'intérêt perçus par les déposants, qui étaient supérieurs aux taux des eurobonds, doivent être rendus, étant évalués à 7 milliards de dollars depuis 2016, sans pour autant toucher le capital, et les intérêts gagnés inférieurs à ce taux. Le gouvernement planchait également sur cette manne financière, sans toutefois fixer un chiffre. À cela s'ajoute le recouvrement des fonds volés, en utilisant « la loi 44 de 2015 relative au blanchiment d'argent » et en s'inspirant de l'opération « Lava Jato » qui a eu lieu au Brésil et a permis de recouvrir près de 3,5 milliards de dollars, en recourant notamment à des emprisonnements préventifs et des « opérations à l'amiable ».

Le recours en justice nécessite du temps et ne permet pas de recouvrir une grande somme. Mais les personnes visées par de telles procédures pourraient être enclines à rendre une partie des fonds volés contre un arrêt des poursuites, afin de préserver leur réputation, selon les auteurs du plan.

Ces fonds sont estimés pour le Liban à minimum 10 milliards de dollars.

Une différence notable avec le plan du gouvernement est l'estimation des créances douteuses. Ainsi, en considérant que les créances douteuses constituent 20 % des prêts octroyés, les pertes des banques voient leur total diminuer de 5 milliards, pour atteindre 2 milliards. À noter que le gouvernement les estime à 30 %. Le député Ibrahim Kanaan a, pour sa part, souligné au début du mois que le gouvernement a surévalué les créances douteuses. Le gouvernement les estime à « 40 000 milliards de livres », alors que le montant de ces pertes serait bien inférieur d'après le président de la commission des Finances. La Commission de contrôle des banques les a estimées à « 14 000 milliards », un montant proche de celui de la commission parlementaire, tandis que les banques évaluent ces pertes à « 8 000 milliards de livres », toujours selon le député.

Concernant les réformes économiques, ce plan alternatif suggère de créer des « bad banks » (mauvaises banques) pour absorber les actifs non liquides et non performants des banques, tandis que les « good banks » (bonne banques) détiendront, elles, les actifs de bonne qualité. Le plan propose également une réforme de la politique monétaire et budgétaire du pays, afin d'attirer les investissements directs étrangers et de promouvoir l'industrie et l'agriculture.